

# Entretien de M. Jacques Chirac, Président de la République, dans "Le Monde" du 27 juillet 2006, sur la situation au Proche-Orient, notamment les différents moyens de règlement du conflit entre Israël et le Hezbollah libanais.

QUESTION - Comment sortir de la crise actuelle au Proche-Orient ?

LE PRESIDENT - Une réunion a été convoquée à Rome sur le Liban, avec deux objectifs. D'abord, elle va avoir pour objet les problèmes humanitaires. Le nombre des victimes, le nombre des personnes déplacées, la destruction massive, notamment au Liban, de tous les équipements nécessaires à la vie, créent une situation humanitaire qui devient dramatique et qui exige une réaction de la communauté internationale. Les Américains ont évoqué une somme de 30 millions de dollars, affectée à l'aide humanitaire au Liban. La France, qui est déjà très engagée dans l'aide humanitaire, est décidée à faire un geste important. J'ai demandé que 15 millions d'euros supplémentaires soient affectés à l'aide humanitaire au Liban. Et, comme je l'avais demandé, des couloirs humanitaires vont être créés.

Le deuxième point est politique. Il est essentiel que la communauté internationale se mette d'accord sur les grandes lignes d'un arrangement politique, mis en oeuvre après un cessez-le-feu. L'essentiel c'est qu'il y ait un cessez-le-feu, qui suppose que les soldats israéliens pris par le Hezbollah soient libérés, de même d'ailleurs que doit l'être celui qui a été pris par le Hamas. Mais il est essentiel d'avoir d'abord un cessez-le-feu. C'est le préalable.

Ce cessez-le-feu comporte deux exigences. D'une part, la sécurité d'Israël, qui doit être assurée, et d'autre part, l'application réelle, sur le terrain, de la résolution 1559 de l'ONU.

Il n'y aura pas de Liban stable et démocratique, comme c'est sa vocation déjà confirmée, si une partie de son territoire échappe à l'autorité du gouvernement et relève de la seule autorité de milices. C'est ce qu'avait clairement indiqué la 1559, et c'est ce qui doit être réalisé.

Tous les Libanais, qui sont un très vieux peuple, une vieille civilisation, qui a surmonté au cours de l'histoire toutes les épreuves possibles, y compris leur propension à se disputer, doivent comprendre qu'il n'y a pas d'Etat stable, démocratique, tel qu'ils le souhaitent, si l'autorité du gouvernement ne s'exerce pas sur l'ensemble du territoire.

Cela implique un retrait du Hezbollah du sud du Liban, un accord sur les fermes de Chebaa, et un accord sur un échange de prisonniers, notamment un retour de prisonniers libanais qui se trouvent actuellement en Israël. Tout cela avec ensuite, en appui, une force multinationale pour assurer la mise en oeuvre de l'ensemble de ces dispositions.

QUESTION - Appelez-vous à un cessez-le-feu immédiat ?

LE PRESIDENT - Je le souhaite. Car il n'y a pas de solution militaire à ce problème. Et s'il en était besoin, le drame que vient de vivre la FINUL démontre que la situation empire sur le terrain. En frappant la FINUL, où servent des aussi des soldats français, c'est la force de paix de la communauté internationale qui est atteinte. On ne peut que condamner cette action qui démontre plus que jamais l'urgence de l'arrêt des combats.

Dans ce conflit, les responsabilités sont évidemment partagées. Ce qui est sûr, c'est que la méthode utilisée, les frappes sur Gaza d'une part et sur le Liban ensuite, sont à mon avis

disproportionnées. D'autre part, je peux comprendre beaucoup de choses, mais je ne crois pas à une solution militaire dans ce genre de conflit.

Un cessez-le-feu, cela veut dire que les conditions en sont réunies. C'est prioritaire. Que ces conditions soient faciles à mettre en oeuvre, ça, c'est un autre problème. J'ai parfaitement conscience de sa complexité. Mais à partir du moment où il n'existe pas de solution militaire, un cessez-le-feu s'impose. Il faut en discuter les modalités.

QUESTION - Entre qui et qui l'accord politique dont vous parlez pourrait-il être négocié ?

LE PRESIDENT - Cet accord politique, qui suppose un cessez-le-feu, doit être négocié d'une part entre le gouvernement libanais et le Hezbollah, et d'autre part entre la communauté internationale, Israël et le Liban.

QUESTION - Vous paraît-il toujours inopportun de qualifier le Hezbollah d'organisation terroriste ?

LE PRESIDENT - Ce n'est pas au moment où l'on veut essayer d'avoir un retour du Hezbollah, si c'est possible, au sein de la communauté libanaise, et sa transformation en un parti politique qu'il faut soulever des questions de cette nature.

QUESTION - Comment envisagez-vous une force internationale au Liban, et quel serait le rôle de la France ?

LE PRESIDENT - La force multinationale suppose des conditions impératives. La première, c'est l'acceptation du cessez-le-feu par l'ensemble des protagonistes. La deuxième, c'est l'acceptation du principe même d'une force internationale par les différentes parties. Et la troisième, c'est que cette force internationale soit sous chapitre VII de l'ONU.

Le mandat de cette force doit être très soigneusement élaboré. Il y a d'abord un objectif politique, qui est le recouvrement par le gouvernement libanais légal de la totalité de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. C'est une condition sine qua non. Il y a aussi un objectif militaire, qui est de donner la possibilité aux forces libanaises, restructurées et aidées, de se déployer sur l'ensemble du Liban, et d'assurer la sécurité du pays.

Cette force d'intervention doit avoir des moyens et des règles d'engagement adaptées à sa mission.

La zone de déploiement doit avoir une dimension cohérente avec sa mission. Sa mission serait de contrôler le cessez-le-feu, et d'assurer le respect des frontières, à la fois les frontières israélo-libanaise et syro-libanaise, naturellement. Il s'agit de veiller à ce que la zone d'où le Hezbollah se serait en principe retiré -c'est l'objectif- soit totalement démilitarisée. Et, enfin, la mission de cette force est de s'assurer qu'aucun tir de roquette, quelle que soit leur nature, ne puisse être effectué sur Israël.

Il faudra par ailleurs traiter de la sécurité de la frontière israélo-palestinienne.

Pour la France, l'OTAN n'a pas vocation à mettre sur pied une telle force. Pour des raisons techniques mais aussi pour des raisons politiques, l'OTAN n'est pas fait pour ce genre d'intervention. L'OTAN est perçu, qu'on le veuille ou non, comme le bras armé de l'Occident dans ces régions, et par conséquent, en terme d'image, l'OTAN n'a pas vocation à cela.

QUESTION - Si le Hezbollah refuse le désarmement et si Israël accepte un scénario de règlement du conflit, qui désarmerait le Hezbollah ? La force internationale, l'armée libanaise ?

LE PRESIDENT - C'est une des vraies questions. Je ne pense pas qu'une force internationale, dans l'hypothèse où aucun engagement politique ne pourrait être obtenu, ait la possibilité ou la vocation de désarmer le Hezbollah. C'est au gouvernement libanais de le faire. Ce qui implique qu'il y ait un accord politique. Le Hezbollah est actuellement dans le gouvernement libanais. On peut très bien imaginer, en tout cas souhaiter, que le Hezbollah tire les conséquences de sa présence même au sein du gouvernement, et qu'il se transforme en force politique. D'où la nécessité qu'il y a à avoir un minimum de contacts entre le gouvernement libanais et le Hezbollah. Le Hezbollah, désarmé, a une vocation à être une force politique au Liban.

QUESTION - Vous envisagez une force internationale déployée entre Israël et les Palestiniens ?

LE PRESIDENT - Nous avons toujours estimé qu'il faudra aussi une forme de présence internationale pour aider à la sécurité de la frontière israélo-palestinienne. Le mandat et le cadre

en seront naturellement différents.

QUESTION - La Syrie doit-elle et peut-elle peser sur cette situation au Liban ?

LE PRESIDENT - Je serais tenté de parler d'abord de l'Iran, dont la position est encore plus importante que celle de la Syrie. Il y a le problème nucléaire, et puis il y a l'Iran dans la région, et je pense qu'il ne faut pas mélanger ces deux questions. Une négociation est engagée avec l'Iran. Je regrette que l'Iran n'ait pas répondu plus tôt. Je pense que l'Iran doit se soumettre aux règles internationales, et que de ce point de vue il faut qu'il comprenne qu'un accord conforme aux règles de la communauté internationale, c'est-à-dire à la non-prolifération, est dans l'intérêt de tout le monde, et dans son intérêt. Je rappelle que les propositions faites à l'Iran sont substantielles. C'est une coopération complète sur le plan de l'électronucléaire, une coopération économique et un dialogue sur les questions de sécurité dans la région.

J'ajoute que ces propositions, ce ne sont pas les "Trois" qui les ont faites à l'Iran. Les Américains, les Russes et les Chinois s'y sont associés. C'est donc la communauté internationale dans son ensemble. Nous avons indiqué que s'il n'y avait pas d'accord, il faudrait aller devant le Conseil de sécurité et envisager des formules plus contraignantes, y compris des sanctions. Enfin, nous n'en sommes pas là.

Nous avons été un peu déçus que l'Iran attende pour répondre. Il peut d'ailleurs avoir des problèmes de politique intérieure qui le conduisent à prendre quelques délais, je n'en sais rien, je n'ai pas de jugement sur ce point. Je souhaite beaucoup que l'Iran apporte une réponse positive à l'ouverture qui lui a été faite, parce que ça veut dire en quelque sorte que, d'une façon ou d'une autre, - et là on quitte le nucléaire pour passer au régional, on reconnaît ce qui est légitime : le droit de l'Iran à défendre une position dans la région. L'Iran est une vieille civilisation, un grand pays. Sa préoccupation de compter dans la région est légitime. On ne peut pas faire comme s'il n'existait pas. Il faut que l'on puisse reprendre des relations normales avec l'Iran.

Par ailleurs, dans le conflit actuel, l'Iran a une part de responsabilité. Les informations dont nous disposons prouvent que des armements sophistiqués et des financements sont envoyés par l'Iran, via vraisemblablement la Syrie, au Hezbollah. C'est un problème.

Mais on peut discuter avec l'Iran. Je voudrais vous rappeler que lors des élections au Liban, il y a eu une période où l'on s'est demandé quelle serait la réaction du Hezbollah à l'égard de ces élections. Seraient-elles contestées ? Nous avons eu à cette époque des contacts avec l'Iran. Et je suis obligé de noter que l'Iran a été plutôt coopératif.

QUESTION - Pensez-vous que le déclenchement de la crise, le 12 juillet, porte la marque de l'Iran ?

LE PRESIDENT - Je ne veux accuser personne. J'ai le sentiment que aussi bien le Hamas que le Hezbollah n'ont pas pris ces initiatives irresponsables simplement de leur propre chef. Voilà mon impression.

Quant à la Syrie, je crois que c'est un problème un peu différent. La Syrie a, il faut bien le dire, un régime très minoritaire et très particulier, qui est à la fois juge et partie et qui a assez mal pris, après trente ans d'occupation, l'obligation de retirer ses troupes -15 000 hommes- du Liban. Avec les conséquences politiques, économiques et sociales que cela comportait. Je n'aurais pas sur la Syrie, le même sentiment que sur l'Iran.

Ce que peut faire de mieux la Syrie pour se protéger elle-même et protéger sa population, notamment son niveau de vie, son développement, c'est de ne pas chercher à se venger du Liban. Cela risque d'être très dangereux pour elle.

QUESTION - Quelle place pourrait prendre la France dans une force multinationale ?

LE PRESIDENT - Je crois comprendre qu'au fond, les Etats-Unis, à défaut d'une solution plus efficace, plus rapide ou meilleure, ne verraient que des avantages, ou pas d'autre solution que l'intervention de l'OTAN, c'est-à-dire en clair de la Force de réaction de l'OTAN (NRF) qui serait commandée par l'état-major du corps européen composé de l'Allemagne, la France, la Belgique et l'Espagne.

J'ajoute que, d'après ce que nous croyons comprendre, il y aurait de la part des Américains le désir d'un envoi immédiat de cette force, qui serait en quelque sorte chargée d'appliquer le cessez-le-feu

CESSEZ-LE-FEU.

Je vous ai dit les raisons pour lesquelles je pense qu'il faut d'abord un cessez-le-feu, puis un engagement politique et, à partir de là, une force multinationale sur le terrain, pour les missions que j'évoquais tout à l'heure.

Je le répète, je ne crois pas que l'OTAN en tant que telle soit une bonne solution. Si ce n'est pas l'OTAN, qui est-ce ? Une autre expression de la communauté internationale, c'est-à-dire des nations qui sont volontaires pour constituer une force internationale de cette nature. On peut en trouver un certain nombre, j'en suis sûr. Qu'on trouve la nation-cadre capable d'assurer le commandement c'est moins sûr. Parce qu'il n'y a pas beaucoup de nations qui soient prêtes à le faire.

QUESTION - La France serait-elle prête à le faire ?

LE PRESIDENT - La France a toujours assumé ses responsabilités au Liban. Elle se déterminera selon un certain nombre de conditions. Nous souhaitons avoir un cessez-le-feu, un engagement politique et une force internationale chargée d'appliquer, dans des conditions strictement précisées, cette politique. A ce moment là, nous verrons.

QUESTION - On a l'impression dans cette affaire que malgré les différences, il y a tout de même une assez grande harmonie entre les positions américaine et française...

LE PRESIDENT - Nous voulons la paix, cela ne donne pas lieu à discussion. Nous avons, ensemble, en réalité tous les deux, imposé la résolution 1559. Celle-ci n'est pas arrivée par l'opération du Saint-Esprit. C'est le résultat d'une action commune entre les Etats-Unis et la France. C'est un élément déterminant de la stabilité dans la région. De ce point de vue nous avons eu une approche commune. Peut-être que nous n'avons pas exactement les mêmes arrière-pensées. Je n'en sais rien. Mais nous avons eu la même action. Cela ne veut pas dire que nous avons toujours la même position.

QUESTION - Sur le désarmement du Hezbollah, il y a donc accord entre la France, les Etats-Unis et Israël ?

LE PRESIDENT - Sur la nécessité d'appliquer la 1559 il y a un accord général.

QUESTION - La secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, a dit que le temps est venu d'un "nouveau Moyen-Orient". A quel point craignez-vous que les Américains ne poursuivent leur projet de transformation de la région ?

LE PRESIDENT - Je ne veux pas préjuger et encore moins faire de procès d'intention. Ce qui est sûr, c'est que l'on ne change pas des régions par la force. Cette crise est le fruit d'une histoire très longue et très complexe. On n'est pas du tout dans la situation de 1982 ou de 1996. Les choses ont évolué. Il y a eu la guerre d'Irak, dont les conséquences sont loin d'être terminées, qui a déplacé en quelque sorte les lignes dans cette région et qui ne les a pas simplifiées c'est le moins que l'on puisse dire. Cette situation me paraît de plus en plus préoccupante.

Il y a eu une certaine évolution des rapports entre chiïtes et sunnites et quelque chose qui m'inquiète énormément, qui est le durcissement entre l'Islam mondial et l'occident. Avec ce que cela comporte comme propension de développement du terrorisme.

QUESTION - Pensez-vous que l'Irak connaît une guerre civile ?

LE PRESIDENT - Si ce n'est pas la guerre civile, ce n'en est pas loin. Il y a des affrontements permanents, et ce qu'on pouvait craindre dès le départ, c'est-à-dire un éclatement de l'Irak, qui est la pire des solutions pour la région est en train, je ne dirai pas de se produire, de devenir menaçant. Cela dit, la France n'étant pas impliquée dans cette affaire, il serait mal venu de donner des leçons.

QUESTION - Etes-vous favorable à un retrait américain de l'Irak ?

LE PRESIDENT - De l'Irak sans aucun doute. Le problème est que c'est très difficile, parce que la présence de troupes américaines est à la fois nécessaire et source de préoccupations là-bas. Mais je ne crois pas que l'on puisse avoir une perspective de rétablissement de la paix civile en Irak sans donner aux Irakiens le sentiment qu'ils sont réellement souverains. Je crois qu'il faut, à une date qui reste à examiner, à déterminer, notamment avec les nouvelles autorités irakiennes, que nous soutenons, qu'il y ait une perspective de départ des forces étrangères.

QUESTION - Quels sont les moyens dont dispose la France pour faire prévaloir le scénario que

vous avez décrit pour le Liban ?

LE PRESIDENT - Je dirai : le bon sens. Cela ne veut pas dire qu'il triomphe toujours. Nous avons dit clairement ce que nous pensions. Nous avons de cette région une certaine connaissance, traditionnelle, historique. Nous bénéficions probablement d'une certaine confiance de la part des Libanais au sens large du terme et également de leur environnement, dans le monde arabe. Et Israël ne peut pas douter un seul instant que, pour nous, sa sécurité est un élément sur lequel aucune concession n'est possible. Cela nous permet tout de même de faire valoir une certaine expérience.

QUESTION - Comment avancer sans dialogue avec la Syrie ?

LE PRESIDENT - Il fut un temps où je parlais à Bachar El Assad. Je parlais avec son père. Pour ne rien vous cacher, ce dialogue s'est interrompu. C'est lui qui l'a voulu. Et puis, je me suis aperçu qu'il ne débouchait sur rien. Que le régime incarné par Bachar El Assad me paraissait difficilement compatible avec la sécurité et la paix.

QUESTION - Cela veut dire que vous êtes favorable à une politique de "changement de régime" à Damas ?

LE PRESIDENT - Je me garderais bien d'ajouter un élément de complexité supplémentaire dans une situation qui ne l'exige pas.

QUESTION - Les deux problèmes, celui du Liban et celui de la Palestine, sont-ils liés ?

LE PRESIDENT - Ce sont deux problèmes différents, même s'il y a une problématique d'ensemble. Nous avons évoqué le problème du Liban en rappelant que la clé est la résolution 1559. Pour la Palestine, la clé c'est de reprendre les discussions, d'abord avec Mahmoud Abbas. Quand il est venu à Paris, puis qu'Ehoud Olmert est venu à son tour, j'avais le sentiment que le dialogue allait repartir. L'un et l'autre m'avaient donné le sentiment qu'ils allaient se reparler et s'engager sur la voie de deux Etats côte à côte, indépendants, à la sécurité et à la viabilité garantie. J'étais plutôt optimiste.

Je me demande jusqu'à quel point le Hamas, dans cette provocation, a été inspiré par l'extérieur. Je n'en sais rien. Ce qui est sûr c'est que la riposte a été là aussi disproportionnée et que tout s'est interrompu. Il n'y a pas d'autre solution qu'une reprise des négociations qui conduirait peu à peu le Hamas à accepter les trois points qui ont été exigés de lui : renoncement à la violence, reconnaissance d'Israël et acceptation des engagements pris par l'OLP. C'est cela la solution.

QUESTION - Quelle est la responsabilité de Téhéran ?

LE PRESIDENT - La situation au Liban et le nucléaire sont deux dossiers séparés et qui doivent être traités comme tels. L'affaire du Moyen-Orient est tout à fait différente. L'Iran a plusieurs préoccupations. S'affirmer comme une puissance -sa volonté de maîtriser les techniques nucléaires en découle- et s'affirmer comme une puissance qui existe, qui compte dans la région. Ceci a deux conséquences. Premièrement, l'Iran veut avoir des relations normales avec le reste du monde, notamment avec les Etats-Unis. Deuxièmement, il veut pouvoir donner son point de vue quand il s'agit des problèmes régionaux, alors qu'il est une puissance régionale importante. Il est normal d'avoir un dialogue avec l'Iran. Ensuite on en tirera les conséquences. Il n'y a pas de concession possible sur l'affaire nucléaire. C'est pour cela que je dis que c'est un problème à part et qui se réglera si nécessaire au Conseil de sécurité. Pour le reste, tout dépendra du comportement de l'Iran. Je vous ai rappelé son attitude de coopération au moment des élections libanaises. On a vu à ce moment là l'influence que pouvait avoir l'Iran sur le Hezbollah et sa disponibilité à écouter les conseils de modération qu'on lui faisait. Peut-être que ces choses sont dépassées, mais enfin, la diplomatie est faite aussi de mémoire.